



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MUSÉE
DE L'ORDRE
DE LA
LIBÉRATION

HÔTEL
NATIONAL
DES INVALIDES

1940!

PAROLES DE REBELLES

EXPOSITION
DU 17 SEPTEMBRE 2020
AU 3 JANVIER 2021

SOMMAIRE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE	4
LE PARCOURS DE L'EXPOSITION	5
« Cesser le combat » ?	
La « passion et la raison »	
« Entrer dans l'aventure »	
« C'est qu'ils étaient du côté de la vie »	
LE MUSÉE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION	15
INFORMATIONS PRATIQUES	16
CONTACTS PRESSE	16

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans le cadre de « l'année de Gaulle » et du 80^e anniversaire de l'année 1940, le musée de l'Ordre de la Libération situé aux Invalides a choisi de s'interroger sur le « mystère de l'engagement » en donnant la parole aux pionniers de la Résistance : les Compagnons de la Libération. Parmi les 1 038 Compagnons de la Libération, 790 se sont engagés dès l'année 1940. Centrée principalement sur leurs témoignages, l'exposition **1940 ! Paroles de rebelles**, présentée du 17 septembre 2020 au 3 janvier 2021, démontre comment, pourquoi, à quel moment de leur vie et au nom de quelles valeurs une poignée d'hommes et de femmes décident de prendre tous les risques, dès 1940, pour une France libre.

En s'appuyant sur des exemples individuels, le musée de l'Ordre de la Libération met en lumière le processus de l'engagement et analyse l'élément déclencheur de chacun en donnant la parole « directe » aux Compagnons, en illustrant par leurs mots et leurs souvenirs les **trois éléments que sont la décision, les motivations et l'action**. La progression de certains Compagnons dans ces trois étapes constitue le fil conducteur de l'exposition.

Il existe, pour illustrer ce sujet, de très nombreux témoignages écrits, enregistrés et filmés, inédits pour certains. Ces témoignages seront accompagnés de **lettres, journaux de guerre ou effets personnels rappelant l'engagement** de ces hommes et ces femmes qui, envers et contre tout, ont refusé la défaite.

Le musée de l'Ordre de la Libération souhaite révéler au public que malgré tout ce qui pouvait les différencier (sexe, âge, géographie, statut social, éducation, convictions politiques...), ces hommes et ces femmes ont su se retrouver dans un combat commun pour la libération de la France.

Trois grandes sections thématiques et chronologiques ayant pour élément central des vidéos interactives de témoignages, conduisent le visiteur sur les différentes étapes qui ont conduit à l'engagement de ces « désobéissants » de l'année 1940.



Oriflamme à croix de Lorraine qui a flotté de 1940 jusqu'à la Libération sur le centre d'accueil des volontaires français libres dans le quartier de Kensington à Londres.

© Musée de l'Ordre de la Libération

LE PARCOURS DE L'EXPOSITION

Une France « éblouie par son malheur »*

L'exposition commence dès le corridor de Perpignan- celui qui relie le musée de l'Armée au musée de l'Ordre de la Libération – et fait état de la situation de la France en juin 1940 : sa défaite militaire et politique, le chaos de l'exode et le traumatisme provoqué par l'arrivée de la guerre à l'arrière, là où la frontière entre combattants et civils disparaît.

Tout au long de ce corridor, dix-huit panneaux illustrent ainsi l'état de la France au printemps 1940, ses spécificités à ce moment précis de la guerre et donc les conditions particulières dans lesquelles les premiers résistants ont pris leur décision. Ceux-ci servent de support à la fois à la cartographie et aux grandes images de la défaite. Une première vidéo présente des témoignages de Compagnons sur leur vision de la défaite française de 1940.

La défaite militaire française de 1940

En réponse à l'invasion de la Pologne par la Wehrmacht le 1er septembre 1939, le Royaume-Uni et la France déclarent la guerre au IIIe Reich. Au terme d'une période sans affrontements majeurs (la « Drôle de guerre »), l'offensive allemande du 10 mai 1940 sur la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas, surprend les Alliés. Incapables de stopper l'avance ennemie, surpris par sa mobilité, ils refluent, non sans se battre vaillamment, victimes d'une stratégie trop défensive, de communications défectueuses et d'une doctrine d'emploi des chars dépassée. Du 26 mai au 4 juin, les Britanniques évacuent 338 000 soldats alliés de la poche de Dunkerque. La bataille du nord est perdue. Le 5 juin, les Allemands attaquent la ligne de défense française (ligne Weygand) qui résiste mais finit par céder. Le 14 juin, les troupes nazies entrent dans Paris et déferlent vers le sud, dépassant Lyon. Au 25 juin, la défaite militaire est consommée, la campagne de France est perdue.

L'état de la France en juin 1940

Malgré des combats acharnés, le désastre ne peut être évité : près de 90 000 tués pour quarante jours de guerre, soit une moyenne mensuelle de pertes supérieure à 1914-1918, amplifié encore par les 1 850 000 prisonniers français bientôt en route vers le Reich. L'armée française, pourtant considérée par les Allemands comme la meilleure au monde, est battue. Les offensives et les bombardements jettent quelques huit millions de civils et de militaires sur les routes, fuyant du nord vers le sud devant l'invasion : c'est l'exode. Paris, quitté par le gouvernement qui se replie à Tours puis à Bordeaux, est déclaré ville ouverte. Les structures de l'État se disloquent. Les corps intermédiaires, partis politiques, syndicats et organisations gouvernementales disparaissent dans le chaos. Le 16 juin 1940, le président du Conseil, Paul Reynaud, démissionne, laissant le champ libre aux tenants de l'armistice. À la faillite militaire s'ajoute alors celle du politique.

* « La France était alors comme éblouie par son malheur » (Kessel Joseph, Tous n'étaient pas des anges, Plon, 1963).

Les armistices et leurs conséquences

Le 17 juin 1940, à midi, le nouveau chef du gouvernement, le maréchal Philippe Pétain, annonce à la radio qu'il a demandé à l'ennemi de rechercher « les moyens de mettre un terme aux hostilités ». Cette annonce d'un armistice, signé le 22 juin avec le Reich et le 24 avec l'Italie, a un effet immédiat. Il aggrave la situation militaire en démobilisant les soldats français, alors que les Allemands accentuent leur avance, faisant des centaines de milliers de prisonniers jusqu'au 25 juin, date de son entrée en vigueur. Le calcul d'Hitler qui consiste à inciter la France à se retirer du conflit en imposant des conditions relativement modérées est un succès. Selon les clauses de l'armistice, la France est aux deux tiers occupée mais conserve sa flotte, son Empire et un semblant de souveraineté en zone sud. Très rapidement cependant, en zone occupée, hors de toutes conventions, le Reich annexe l'Alsace-Moselle, rattache le Nord-Pas-de-Calais au commandement militaire de Belgique et instaure une large zone interdite, empêchant le retour des réfugiés. La France métropolitaine est démembrée.

La spécificité française

Les annexions et victoires militaires allemandes de 1939-1940 entraînent l'occupation de plusieurs pays européens et posent la question du devenir de leurs institutions légitimes. La quasi totalité des gouvernements de ces pays (Tchécoslovaquie, Pologne, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège) choisissent l'exil en Grande-Bretagne pour tenter d'y poursuivre la guerre auprès des Britanniques. La France, seule nation signataire d'un armistice avec le IIIe Reich, se trouve ainsi officiellement sortie de la guerre. Outre le manquement aux accords franco-britanniques de mars 1940 de ne pas signer d'armistice séparé, cette spécificité française a de lourdes conséquences. Désormais, les Français ne peuvent plus participer à la lutte menée par les Alliés. Et c'est bien en raison de la signature des armistices que le général de Gaulle devient le seul des chefs en exil à devoir combattre, en même temps, l'ennemi et le gouvernement légal de son pays comme doivent le faire tous ceux qui, comme lui, n'admettent pas la défaite.

Les Compagnons de la Libération

Parmi les 1 038 hommes et femmes qui se sont vus décerner la croix de la Libération par le général de Gaulle, 790 sont entrés en résistance en 1940, et même, pour la plupart d'entre eux, dès l'été 1940. Bien sûr, ils ne furent pas les seuls à refuser la défaite à ce moment là. Mais, leur diversité permet de voir un échantillon représentatif de cette avant-garde.

Les témoignages d'une centaine d'entre eux sont au cœur de l'exposition du musée de l'Ordre de la Libération, bien que leurs choix conservent toujours une part de mystère...



Londres, 20 juin 1940, le général de Gaulle et le lieutenant Geoffroy Chodron de Courcel devant Saint Stephen's House.
© Musée de l'ordre de la Libération

« Cesser le combat » ?

La première partie de l'exposition met en lumière deux discours prononcés entre le 17 et le 18 juin 1940. Très inégalement entendus, et totalement opposés ces deux déclarations **n'ont en commun que la seule expression « cesser le combat »**, mais dans une acception bien sûr radicalement **contraire**. Pourtant pour le peuple français, ces discours deviendront l'enjeu immédiat de l'été 1940 et la pierre angulaire du choix, car cesser le combat ou non est un enjeu collectif.

Cette section permet aussi de rappeler pourquoi l'Appel du 18 juin a été une voie à laquelle se sont ralliés la majorité des pionniers de la Résistance, bien que cet appel n'ait pas eu l'impact immédiat qu'on lui prête aujourd'hui. Il a plutôt été perçu par les (futurs) compagnons de la Libération comme une confirmation de leur choix vers une voie nouvelle : la poursuite de la guerre au sein d'une armée française libre. Ce qui les distingue donc de la masse et fait d'eux des « rebelles » potentiels est leur comportement face à l'armistice comme élément déclencheur de leur engagement et leur volonté de ne pas « cesser le combat ».

La vidéo centrale de cette partie de l'exposition présente leurs réactions à l'armistice et à l'Appel à la résistance lancé par le général de Gaulle le 18 juin 1940.

« Dans ces heures angoissées, votre appel, de Londres, a été pour tous ceux qui ne veulent pas douter de la France un précieux réconfort »

Extrait de la lettre de Claude Chandon au général de Gaulle, le 19 juin 1940, depuis la Guyane.

De nombreux effets personnels se font aujourd'hui témoins de ce « déclic » de juin 1940.



Veste d'**Henri Thomas** (1902-1988), maître de phare de l'île de Sein. Il est le premier qui, sur l'île, entend le général de Gaulle à la radio. C'est lui qui avertit les Sénans du second discours qu'ils entendent collectivement le 22 juin 1940.

© François Bogaert/ECPAD/Défense



Le Maris Stella (sloop langoustier de 10,32 m construit en 1931) est un des cinq bateaux ayant quitté l'île de Sein en juin 1940. Parti pour l'Angleterre le 26 juin 1940 piloté par son patron Martin Guilcher, il rentre sur l'île en février 1945. Son naufrage en décembre 1949 au large de Sein entraîne la mort de quatre marins dont Martin Guilcher.

Maquette du Maris Stella © Musée de l'île de Sein/
Photo Élise Foucaud/ECPAD/Défense

La « passion et la raison »

La seconde partie de l'exposition s'interroge sur les sources de l'engagement.

Dans le contexte chaotique dans lequel se trouve le pays, cette deuxième partie met en avant **les différentes motivations, l'univers mental et les sentiments** qui poussent un individu, ou un groupe d'individus, à **entrer en Résistance alors que tout semble perdu**. Pour certains d'entre eux ce mouvement n'est qu'une suite logique aux discours de juin, tandis que pour la majorité sans doute, il s'agit d'un **basculement** qu'a priori rien ne laissait présager, une **rupture** qu'ils n'avaient pas prévue.

À les lire et à les écouter, il est constaté qu'ils ont agi **par passion, par raison** ou les deux. Bien que les moteurs de leur choix soient variés, ils sont parfois largement partagés. Cette deuxième section de l'exposition élucide donc les motivations et raisons profondes de cet engagement. Que ce soit pour, contre ou par quelque chose, c'est le **ressort personnel** de chacun qui sera mis en lumière ici.

Une quinzaine de valeurs, causes et sentiments ont été identifiés afin de créer un **nuage de mots** - présenté sur support graphique- qui évoque la variété des motivations qui ont animé les Compagnons.

En premier lieu, les moteurs de l'action reposent sur le patriotisme et la « passion » de la **France** dans laquelle un certain **idéalisme**, un goût de l'**aventure** et une part d'**irrationnel** jouent un rôle. Cette passion de la France est entretenue par le poids mental de la Guerre de **14/18** qui contribue à alimenter un **antigermanisme** qui conduit au **combat**. La **famille**, comprise à la fois sur le plan de l'éducation donnée mais également du soutien apporté, est aussi largement évoquée. La **loyauté** (à l'égard de l'allié britannique) et la contingence des **attaches** familiales sont citées plus marginalement alors que, contre toute attente, le mot de **liberté** n'apparaît pour ainsi dire jamais. Quant à la « raison », elle puise essentiellement ses sources dans la réflexion **politique** ou dans l'**antinazisme**. Parfois, des sentiments, éprouvés lors de la défaite de 1940, telles la **honte**, l'**humiliation** ou la trahison sont également donnés comme des ressorts du choix.

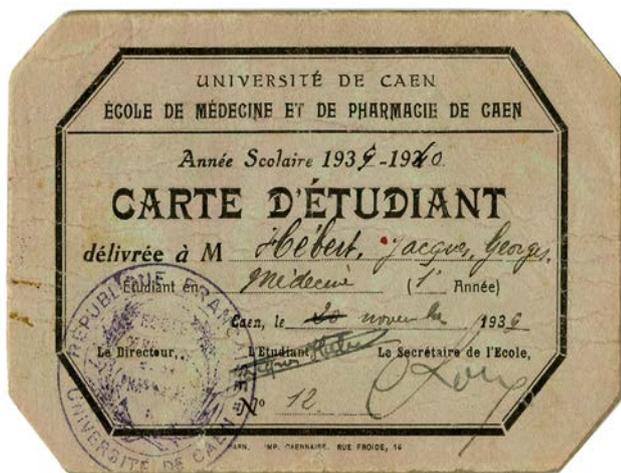
Et même s'ils n'en parlent jamais, le courage est bien une qualité première de ces pionniers de la Résistance. Sans cela, ils n'auraient pas franchi le pas. Alors si l'on admet que « les courageux sont des commençants* », c'est donc bien à eux, plus qu'à quiconque, que ce qualificatif doit s'appliquer.

Ce nuage de mots se retrouve sous forme interactive sur la vidéo centrale de cette deuxième partie de l'exposition donnant, là encore, la parole aux Compagnons.

« J'ai reçu hier ton télégramme, me disant combien tu désapprouves ma décision d'aller chez de Gaulle. J'ai tellement réfléchi avant de prendre mon parti que je suis plus attristé que je ne l'aurais été de toute manière par ton désaccord. [...] Je n'ai plus rien à faire aux États-Unis pour mon pays. [...] J'ai cru que l'alliance franco-anglaise était une politique qui permettrait à la France et à la Grande-Bretagne de rester libres, contre la mégalomanie allemande. Au nom de cette alliance j'ai demandé aux Anglais de faire des tas de choses pour la cause commune et ils les ont consenties. Ce n'est pas à l'heure du péril que je les quitterai et si nous ne sommes que quelques milliers de Français à croire qu'il faut et qu'on peut encore se battre, je serai de ceux-là. [...] »

Extrait de la lettre de René Pleven à son épouse, le 21 juillet 1940 depuis Londres.

* Cynthia Fleury, citant Vladimir Jankélévitch, 21 mars 2012, <https://management-post-moderne.fr/courage-valeur-postmoderne/>



Carte d'étudiant en médecine de Jacques Hébert.
© Musée de l'Ordre de la Libération

Au moment de quitter la France, **Jacques Hébert** (1920-2018) achève sa première année de médecine. **En juin 1940, alors encore étudiant, il refuse la défaite et abandonne tout pour rejoindre l'Angleterre depuis Saint-Jean-de-Luz**, en compagnie de son jeune frère et avec l'appui de sa famille. Engagé dans les FFL, il participe à plusieurs opérations en Afrique, combat en Égypte en octobre 1942 et rejoint le 501^e régiment de chars de combat de la 2^e division blindée en 1943 avec le grade de sous-lieutenant. Malgré quatre blessures, il est de tous les combats de la division jusqu'à la victoire de mai 1945.

L'autorisation signée de Pierre Hébert, son père, pour qu'il puisse se rendre en Angleterre avec son frère, est également présentée dans l'exposition. Cela montre **le courage qu'avaient certains parents d'accepter d'envoyer leurs enfants, mineurs, combattre auprès des Britanniques.**



Cape d'officier de marine d'Honoré d'Estienne d'Orves.
© François Bogaert/ECPAD/Défense

Polytechnicien et officier de marine, **Honoré d'Estienne d'Orves** (1901-1941) sert à Alexandrie au moment de l'armistice. Issu d'une famille patriote et catholique très marquée par les guerres de 1870 et 1914-1918, **il n'admet pas « l'asservissement actuel de la France » et, après une courte mais intense réflexion, se rallie au général de Gaulle.** Avec quelques marins et officiers, il gagne la Grande-Bretagne et s'engage dans les Forces françaises libres fin septembre 1940. Envoyé comme chef de réseau de renseignement en France, il est arrêté en janvier 1941. Condamné à mort, il est fusillé au Mont Valérien le 29 août 1941.

Dans une lettre adressée à son chef, l'Amiral Godfroy, le 11 juillet 1940, il donne les raisons de son départ et son désir d'imiter ses ancêtres qui « se sont battus jusqu'au bout ». Il y évoque également son refus, après le drame de Mers el-Kébir de servir dans la Marine britannique et la nécessité de trouver « un chef français indépendant », le général de Gaulle.

« Entrer dans l'aventure »

L'expression périphrase ce dont use de Gaulle dans ses Mémoires de guerre (« À quarante-neuf ans, j'entrais dans l'aventure... ») pour évoquer **sa décision sans retour d'incarner et d'animer la Résistance française.**

Le temps n'est plus à la réflexion, mais à l'action. Rejoindre la France libre en exil ou résister sur place ? Ce sont bien souvent les circonstances qui dictent la façon dont les Résistants de 1940 pourront poursuivre la lutte, car les situations ne se ressemblent pas.

Cette troisième section présente **la Résistance depuis trois points de vue géographiques, et les différentes modalités de ralliement et d'engagement résistant : depuis la métropole, depuis l'Empire et depuis Londres.**



Port de Saint-Jean-de-Luz, 21 juin 1940. Canots amenant, parmi les troupes polonaises, des civils et militaires français candidats au départ sur le Sobieski.

© Photo famille de Pange / Coll. Many Souffan

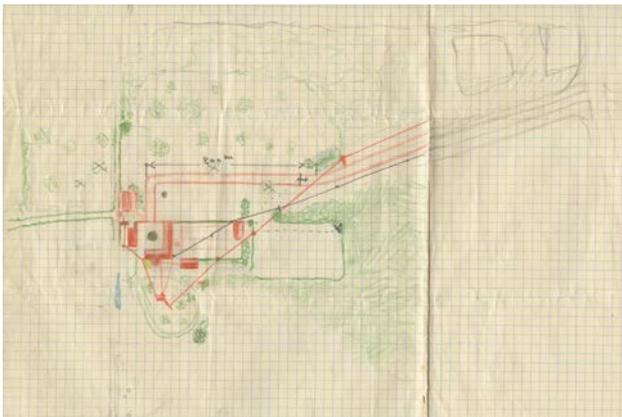
Ces trois espaces révèlent des formes de Résistance différentes dans des temps différents : partir pour retrouver un territoire (le Royaume-Uni) depuis lequel on pourra se battre ou entrer dans une autre forme de lutte en restant en France. Dans l'Empire colonial, la situation est tout autre. Lorsqu'après une courte période de « flottement » les chefs des colonies françaises se rangent derrière le maréchal Pétain, les rebelles rejoignent alors des terres tenues par les Britanniques. Mais un autre cas de figure se présente également : un territoire colonial qui bascule collectivement dans la reprise de la guerre : il n'est alors plus nécessaire de partir pour agir.

Les trois zones disposent de vidéos où les compagnons de la Libération évoquent les circonstances particulières de leur entrée en Résistance.

- Depuis la métropole

La moitié des 790 (futurs) Compagnons de la Libération qui s'engagent en 1940 sont en métropole lorsqu'ils décident de continuer la guerre. Très majoritairement, ils ont le réflexe de vouloir embarquer pour l'Angleterre qui continue la lutte, ou pour l'Afrique du Nord, dont on espère qu'elle fera de même. Le temps est compté et la proximité des régions maritimes est un avantage décisif.

Une majorité gagne ainsi le Royaume-Uni par bateau depuis le Sud-ouest atlantique (Bayonne et Saint-Jean-de-Luz), depuis la Méditerranée (Port-Vendres) via Gibraltar, en profitant de l'évacuation de troupes polonaises. D'autres partent de Bretagne, de Normandie et de Charente, seuls ou en petits groupes, et parfois même en avion. Pour ceux et celles qui décident de ne pas partir, ou ne peuvent s'évader plus d'une centaine en 1940, ils restent sur place pour lutter en métropole.



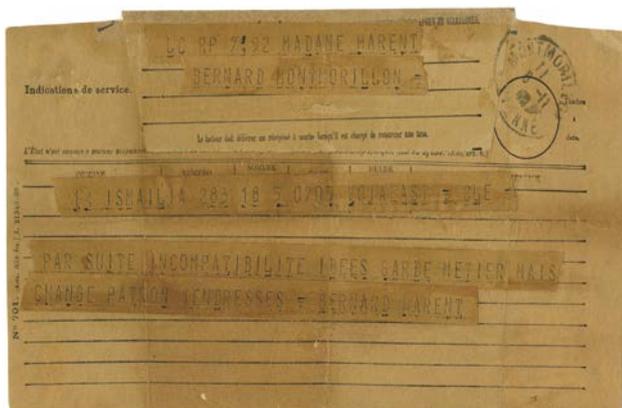
Croquis de préparation de son évasion, sur lequel Maurice Halna du Fretay a dessiné le manoir familial avec l'emplacement de son avion Zlin, remonté à l'abri des arbres et donc de l'aviation allemande. Décidant de s'envoler depuis l'allée de la propriété, il signale par une croix les arbres qui devront être abattus pour permettre le décollage de l'avion.

© Coll. Thierry Fidel Le Carpentier (visuel non libre de droit)

- Depuis l'Empire

Pour les Français d'outre-mer, qui assistent impuissants à l'effondrement de la métropole, qui ne sont pas envahis et n'ont pas pris part au combat, l'annonce de l'armistice a un goût particulièrement amer. Ceux qui ne se résignent pas, décident de poursuivre la guerre.

Lorsque fin juin 1940, les chefs des colonies, des territoires sous mandat et de l'Afrique du Nord se rangent derrière le maréchal Pétain en appliquant l'armistice, **il ne reste aux rebelles que deux possibilités : rejoindre les terres britanniques les plus proches ou tenter de faire revenir dans la guerre le territoire où ils se trouvent.** Ce sont ainsi 363 (futurs) Compagnons qui contribuent au ralliement de leur colonie à la France libre.



Télégramme de Bernard Harent, 1940 : « Par suite incompatibilité idées, garde métier mais change patron – Tendresses – B. Harent ». Par ces quelques mots « codés », Bernard Harent annonce à sa famille son ralliement à la France libre.

© Musée de l'Ordre de la Libération

• Depuis Londres

Pour plus d'une centaine de (futurs) Compagnons de la Libération, c'est depuis Londres que se fait le choix de l'engagement en 1940. Conduits au Royaume-Uni par des circonstances diverses et avant même l'armistice, ils sont en majorité membres du corps expéditionnaire français de Norvège replié en Angleterre, essentiellement issus de la 13e demi-brigade de Légion étrangère, avec quelques chasseurs alpins et personnels des chars.

D'autres sont des évacués de l'opération Dynamo à Dunkerque, ou bien de simples expatriés qui résident et travaillent outre-manche.

Ils décident de rejoindre la France libre et le général de Gaulle de façon individuelle ou dans le cadre collectif d'unités constituées. Ils font partie des quelques centaines de ressortissants français qui, parmi les 35 000 militaires réfugiés en Grande-Bretagne, refusent alors de rentrer en France.



Citoyen américain, **John Hasey** (1916-2005) s'installe en France en 1937 et sert dans le corps des ambulanciers américains mis à la disposition de l'armée française lors de la campagne de 1940. Il rejoint les FFL en Grande-Bretagne et combat avec la 13e DBLE en Érythrée. Une grave blessure en Syrie ne l'empêche pas de poursuivre son engagement dans les FFL jusqu'à la fin de la guerre, notamment comme aide de camp à l'état-major du général Koenig. Promu lieutenant en août 1941, il est le premier Américain fait Compagnon de la Libération par le général de Gaulle.

Insigne de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère de John Hasey. Modèle post 1945, fabrication Drago, Paris. © *Musée de l'Ordre de la Libération*

Cette troisième partie de l'exposition illustre avec des exemples concrets, que quel que soit le point de départ de la Résistance, ces ralliements de la première heure démontrent clairement comment ces « désobéissants » se sont donné les moyens d'agir. Certains, à défaut de pouvoir partir, sont contraints par les circonstances de demeurer sur place et d'y « faire quelque chose ».

« C'est qu'ils étaient du côté de la vie »

Pour conclure l'exposition, la parole est une nouvelle fois donnée aux Compagnons de la Libération, qui illustrent, par leurs mots et leurs souvenirs, non plus les raisons de leur engagement, mais la vision rétrospective qu'ils en ont. Des décennies plus tard, **quel jugement portent-ils sur leur choix de 1940 qui fut – pour beaucoup d'entre eux – la décision la plus engageante de leur vie ? Y a-t-il des leçons à en tirer ? Que souhaitent-ils en transmettre aux générations futures ?**

Le retour sur cette décision qui a profondément changé leur existence prend la forme d'un testament moral.

Une ultime vidéo dévoile les réactions filmées de différents visiteurs du musée de l'Ordre de la Libération interrogés sur ce que représente aujourd'hui pour eux l'engagement des Compagnons de la Libération.



Pavillon de beaupré des Forces navales françaises libres. Un des six exemplaires réalisés à Londres en juillet 1940 sur ordre du vice-amiral Émile Muselier et destinés aux premiers bâtiments des Forces navales françaises libres aptes à naviguer. La croix de Lorraine a été proposée par Émile Muselier au général de Gaulle comme emblème pour la marine.

© Musée de l'Ordre de la Libération / Photo Erwan Rabot

LE DEUXIÈME ORDRE NATIONAL

L'Ordre de la Libération a été créé par le général de Gaulle en 1940 afin de « récompenser les personnes ou les collectivités militaires et civiles qui se seront signalées dans l'œuvre de libération de la France et de son Empire ». La croix de la Libération a été décernée à 1 038 personnes physiques, 18 unités militaires et 5 communes (Nantes, Grenoble, Paris, Vassieux-en-Vercors et l'Île de Sein). Le 9 février 1943, le général de Gaulle crée la médaille de la Résistance française pour récompenser plus largement les titres résistants et marquer la spécificité de ce combat inédit. Il en confie le travail de chancellerie à l'Ordre de la Libération. C'est en 1967 que le grand maître décide d'installer l'Ordre de la Libération dans le pavillon Robert de Cotte de l'Hôtel national des Invalides. Ce qui contribue à implanter en ces lieux, symbole de la gloire militaire nationale, ce géant du XX^e siècle, dans le sillage de ses prédécesseurs, Louis XIV et Napoléon Bonaparte. En 1970, le musée de l'Ordre de la Libération voit le jour dans ce cadre prestigieux. Ce dernier met en lumière le rôle joué par les Compagnons de la Libération dans la France libre et dans la Résistance de 1940 à 1945.

LE MUSÉE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

MUSÉE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

Entre 2012 et 2015, le musée a fait l'objet d'une entière rénovation afin d'offrir aux visiteurs toujours plus nombreux une scénographie renouvelée. Les 2 000 objets et documents qui composent les 1 200 m² des collections du musée ont essentiellement été donnés par les Compagnons de la Libération eux-mêmes ou par leur famille. Ils témoignent de l'engagement et des épreuves traversées, et sont présentés en trois parties : la France libre, la Résistance intérieure et la Déportation. De multiples actions pédagogiques sont développées afin de transmettre aux jeunes générations les valeurs de la Résistance comme un livret-jeu, des visites thématiques et des ateliers adaptés aux programmes scolaires ou encore le tout nouveau serious game sur tablettes. Pour les familles, le musée organise des visites théâtralisées qui mettent en scène les parcours des Compagnons au sein même des collections. Enfin, une soirée culturelle par mois est ouverte à tous.

COMMISSAIRES DE L'EXPOSITION

Vladimir Trouplin, conservateur du musée de l'Ordre de la Libération
Lionel Dardenne, assistant du conservateur au musée de l'Ordre de la Libération
Diane de Vignemont, étudiante-chercheuse en Histoire contemporaine

CATALOGUE DE L'EXPOSITION

25€, 180 pages, éditions LIÉNART

PRÊTEURS

Musées et institutions

Service historique de la Défense
Musée d'histoire de Marseille
Musée de l'Île de Sein
Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD)

Particuliers

Françoise Basteau-Lacoste, Rose de Beaufort, Marie-France Halna du Fretay, Thierry-Fidel Le Carpen er, Thierry Quentin, Many Souffran.

Extraits audiovisuels

Antoine Casubolo Ferro, *Les Derniers Compagnons*, 2004, 4 × 26 min

Henri Coty, *Mémoires de résistants*, Institut national de l'audiovisuel, Bry-sur-Marne, 2002

Jean-Charles Deniau, *Les Compagnons de la Libération. Ils ont su dire non !*, La Générale de Production, 2006, 52 min

Thierry Durand, Jacques Hébert, *une vie rebelle*, Almérie lms, André Guéret production, 2018, 52 min

Entretiens filmés, musée de la Libération de Paris – musée du Général-Leclerc – musée Jean-Moulin, Ville de Paris

Romuald Sciora, *J'avais mille compagnons*, ECPAD, 2001, 45 min

Philippe Tourancheau, *Les Compagnons de la Libération*, © Électric, 2019, 52 min

AVEC LE SOUTIEN DE



INFORMATIONS PRATIQUES

Programmation complète sur <http://ordredelaliberation.fr>

Exposition ouverte tous les jours, du 17 septembre 2020 au 3 janvier 2021, sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier, de 10h-18h du lundi au dimanche (nocturne le mardi 20h).

Tarif plein 14€, tarif réduit 11€, gratuit pour les moins de 18 ans (accès exposition temporaire et collections permanentes)

Le billet donne également accès au tombeau de Napoléon, aux collections du musée de l'Armée et au musée des Plans-Reliefs.

Renseignements : contact@ordredelaliberation.fr - 01 47 05 35 15

Billetterie en ligne

CONTACTS PRESSE

Agence Alambret Communication

Joanne Navarro

joanne@alambret.com

01 48 87 70 77

Ordre de la Libération

Sophie de Labarthe

Responsable de la communication

communication@ordredelaliberation.fr

01 80 05 90 85



SUIVEZ-NOUS !

